

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

**LEGISLATURE 2006 – 2011
(1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011)**

Séance d'assermentation du 13 juin 2006, à 15h00, Salle du Nord

1.- BIENVENUE ET OUVERTURE

Monsieur Denis RIME, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, les représentants de la presse et le public.

Monsieur le Président a le réel plaisir de souhaiter une cordiale bienvenue à cette séance d'assermentation des Autorités communales pour la législature 2006-2011.

Il prie d'excuser Monsieur Pierre-Alain LOMBARDI, Syndic sortant.

Il félicite Monsieur Lawrence WARE, en tant que premier citoyen étranger à être élu au sein du Conseil communal.

Il espère que les nouveaux Conseillers, ainsi que les membres de la Municipalité, trouveront beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.

Puis Monsieur RIME invite Monsieur le Préfet Michel TILLE à venir présider cette séance d'assermentation. Il le remercie pour sa présence ce jour et invite l'assemblée à se lever pour l'accueillir.

Monsieur TILLE a le plaisir, en ce jour ensoleillé, d'installer les Autorités communales.

En vertu de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, modifiée en 1980, Monsieur le Préfet déclare ouverte la séance d'installation du Conseil communal de Leysin et implore la bénédiction divine sur les travaux de cette assemblée.

2.- INTERMEDE MUSICAL

Intermède musical présenté par les élèves de l'Ecole de Musique Leysin-Les Ormonts (EMLO), sous la direction de son Directeur, Monsieur Jean-François CUEREL.

3.- MESSAGE DES EGLISES

Monsieur le Préfet passe ensuite la parole à Monsieur le Chanoine REY pour le message des Eglises. Il souhaite que les valeurs fondamentales que véhicule le sport telles que la solidarité, l'esprit d'équipe, la paix et la loyauté, soient aussi à mettre au cœur d'une nouvelle législature. Il pense que Leysin a de l'avenir si nous misons sur les valeurs d'accueil et de reconnaissance mutuelle.

4.- FORMATION DU BUREAU PROVISOIRE

Monsieur le Préfet forme le bureau provisoire qui sera composé de :

- Madame Nicole MANIGLEY, Secrétaire
- Madame Gabrielle GUIGNARD et Monsieur Sebastiano TAMBURELLO, Scrutateurs

5.- ASSERMENTATION DES CONSEILLERS COMMUNAUX

La Secrétaire procède à l'appel des Conseillers communaux issus des élections du 12 mars 2006 :

NOM	PRENOM	PARTI
BARROUD	Eric	Entente Leysenoude
BERTSCHI	Christian	Groupement des Intérêts de Leysin
BONELLI	Jacky	Groupement des Intérêts de Leysin
BOURQUIN	Marie-José	Entente Leysenoude
BRIDE	Christian	Entente Leysenoude
CALDERINI	Richard	Entente Leysenoude
CRESPO	José	Groupement des Intérêts de Leysin
DUBOIS	Pierre-Alain	Groupement des Intérêts de Leysin
DULEX	Jean-Pierre	Forum Socialiste
DURGNAT	Alexandre	Entente Leysenoude
FELLI	Maurice	Entente Leysenoude
GAY	Anne-Sylvie	Forum Socialiste
GIL	Jean-Michel	Forum Socialiste
GRAILLE CHRISTOFORIDIS	Bénédicte	Groupement des Intérêts de Leysin
GRANDJEAN	Bernard	Forum Socialiste
GUIGNARD	Gabrielle	Entente Leysenoude
HEFTI	André	Entente Leysenoude
KAEPPELI	Luzia	Groupement des Intérêts de Leysin
KNECHT	Max	Entente Leysenoude
MANIGLEY	Jacques	Forum Socialiste
MARTIN	Isabelle	Forum Socialiste
MELI	Silvano	Entente Leysenoude
MELLY	Diana	Groupement des Intérêts de Leysin
MERMOD GROSS	Isabelle	Groupement des Intérêts de Leysin
MOILLEN GIOBELLINA	Catherine	Entente Leysenoude
MOREL	Serge	Entente Leysenoude

NOM	PRENOM	PARTI
MOTTIER	Vincent	Entente Leysenoude
NEGRI	Patrick	Entente Leysenoude
NEVEU	Jean-Robert	Groupeement des Intérêts de Leysin
PAVILLARD	René	Entente Leysenoude
ROTH	Josiane	Groupeement des Intérêts de Leysin
RUCHET	Martine	Forum Socialiste
SANDEN	Jan	Entente Leysenoude
SAUSER	Isabelle	Forum Socialiste
SAUSER	Lise	Groupeement des Intérêts de Leysin
STOLL	Jean-Martin	Forum Socialiste
TAMBURELLO	Sebastiano	Groupeement des Intérêts de Leysin
TAUXE	Michel	Entente Leysenoude
TAUXE	Yvan	Entente Leysenoude
TISSOT	Evelyne	Groupeement des Intérêts de Leysin
TISSOT	Jean-Frédéric	Groupeement des Intérêts de Leysin
VAGNIERES	Eric	Entente Leysenoude
VAUDROZ	René	Entente Leysenoude
WARE	Lawrence	Groupeement des Intérêts de Leysin
ZANARELLI	Adrien	Forum Socialiste

Sont excusés : Madame Catherine MOILLEN GIOBELLINA et Messieurs José CRESPO, Pierre-Alain DUBOIS, Alexandre DURGNAT et Patrick NEGRI.

Monsieur le Préfet relève qu'aucun recours n'a été déposé suite aux élections communales. En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, il procède à l'assermentation des membres du Conseil communal pour une période de cinq ans.

6.- ASSERMENTATION DE LA MUNICIPALITE ET DU SYNDIC

Après lecture de la promesse légale, Monsieur le Préfet procède à l'assermentation de Monsieur le Syndic et de la Municipalité, soit Madame et Messieurs

- Jean-Marc UDRIOT, Syndic
- Patrick BLATTI
- Didier DELADOEY
- Marie-José JULMI-BOLLEA
- Denis RIME

qui promettent fidélité à la Constitution.

Monsieur le Préfet confirme que les Autorités sont régulièrement installées dans les fonctions auxquelles les concitoyens les ont nommés.

7.- MESSAGE DE MONSIEUR LE SYNDIC

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic, tient, en premier lieu et au nom de la Municipalité, à féliciter chaleureusement les Conseillers pour leur élection, prouvant ainsi leur volonté de se mettre à disposition de la collectivité.

Il relève qu'il y a un certain nombre de nouvelles personnes, que ce soit à la Municipalité ou au Conseil communal, et que la première tâche sera de mieux se connaître et d'apprendre à travailler ensemble pour le bien de tous et dans le respect des lois et règlements en vigueur.

En ce qui concerne la Municipalité, celle-ci s'est réunie et a procédé à la répartition des dicastères.

Monsieur UDRIOT présente donc les changements intervenus et la nouvelle répartition des dicastères, soit :

Administration générale, économie, tourisme	UDRIOT Jean-Marc
Eaux et environnement, infrastructures	DELADOEY Didier
Affaires sociales et culturelles, patrimoine	JULMI-BOLLEA Marie-José
Sécurité publique, aménagement du territoire	RIME Denis
Finances et bâtiments, instruction publique	BLATTI Patrick

Monsieur le Préfet remercie Monsieur le Syndic.

8.- ELECTION DE LA PRESIDENTE

Monsieur Jean-Robert NEVEU, au nom du Groupement des Intérêts de Leysin, présente Madame Evelyne TISSOT.

Aucune autre proposition n'est formulée et Monsieur le Préfet ouvre le scrutin qui donne le résultat suivant :

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletins blancs	:	1
Bulletins valables	:	39
Voix éparses	:	1

Madame TISSOT est élue à la Présidence du Conseil par 38 voix.

Monsieur le Préfet adresse ses félicitations à Madame la nouvelle Présidente du Conseil communal, lui souhaite beaucoup de satisfaction et lui rappelle qu'il est toujours à disposition pour tous les problèmes qui pourraient survenir.

9.- ELECTION DE LA SECRETAIRE

Madame Evelyne TISSOT présente Madame Nicole MANIGLEY.

Aucune autre proposition n'est formulée et Monsieur le Préfet ouvre le scrutin qui donne le résultat suivant :

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletins blancs	:	1
Bulletins valables	:	39

Madame MANIGLEY est élue par 39 voix et Monsieur le Préfet lui adresse également ses félicitations.

10.- INTERMEDE MUSICAL

Agréable nouvel intermède musical présenté par l'EMLO.

Monsieur le Préfet rappelle que par la promesse faite ce jour, chacun doit être conscient qu'il endosse une responsabilité de mener à bien son mandat avec le souci d'être un représentant digne de l'électorat.

Cet engagement doit être tenu avec calme, dignité, courage et un peu d'ambition, mais en gardant son identité.

Il remercie aussi toutes les personnes qui ont terminé leur mandat au sein de la précédente législature pour leur engagement.

Il rappelle que la Municipalité et le Conseil communal peuvent compter sur son appui.

Monsieur le Préfet appelle Madame Evelyne TISSOT, nouvelle Présidente du Conseil communal. Madame TISSOT remercie Monsieur le Préfet et prie l'assemblée de se lever pour saluer son départ.

11.- MESSAGE DE MADAME LA PRESIDENTE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame TISSOT salue Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, Monsieur le Chanoine Rey, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs les journalistes, le public et leur souhaite la bienvenue à cette séance d'installation des Autorités communales.

Elle est honorée et émue de la confiance qui lui a été témoignée et félicite chacun pour son élection et son entrée en fonction pour cette nouvelle législature.

La voici la plus haute Présidente du Canton, en altitude, car la Maison de Paroisse est le point culminant des salles de réunions des conseils du Canton de Vaud.

En dehors de cette anecdote ses vœux pour cette législature sont : ouverture d'esprit, fair-play, tolérance et respect, car toutes les idées peuvent être discutées afin d'arriver au même but en tirant tous à la même corde. Bien sûr, ce ne sera pas toujours facile. Quelquefois il faudra prendre des routes sinueuses et étroites et, d'autres fois, nous aurons des autoroutes à quatre voies.

Elle espère également un contact étroit et constructif avec les membres de la Municipalité.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, elle remercie l'EMLO pour sa prestation.

12.- ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Madame Martine RUCHET, au nom du Forum Socialiste, présente Monsieur Jean-Martin STOLL.

Aucune autre proposition n'est formulée et Madame la Présidente ouvre le scrutin qui donne le résultat suivant :

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletins blancs	:	5
Bulletins valables	:	35
Voix éparses	:	1

Monsieur STOLL est élu par 34 voix.

12.- ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Monsieur Maurice FELLI, au nom de l'Entente Leysenoude, présente Monsieur Max KNECHT.

Aucune autre proposition n'est formulée et Madame la Présidente ouvre le scrutin qui donne le résultat suivant :

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletins blancs	:	5
Bulletins nuls	:	1
Bulletins valables	:	34
Voix éparses	:	2

Monsieur KNECHT est élu par 32 voix.

Madame la Présidente félicite Messieurs STOLL et KNECHT et leur souhaite plein succès dans leur fonction.

Avant de passer au point 14, Madame TISSOT propose d'élire les scrutateurs, scrutateurs suppléants, huissier et membre des commissions à main levée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

14.- ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS

Monsieur Maurice FELLI, au nom de l'Entente Leysenoude, propose Madame Gabrielle GUIGNARD et Madame Martine RUCHET, au nom du Forum Socialiste, propose Monsieur Jean-Michel GIL.

Madame GUIGNARD et Monsieur GIL sont élus scrutateurs à l'unanimité.

15.- ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS-SUPPLEANTS

Monsieur Maurice FELLI, au nom de l'Entente Leysenoude, propose Monsieur Alexandre DURGNAT et Monsieur Jean-Robert NEVEU, au nom du Groupement des Intérêts de Leysin, propose Madame Bénédicte GRAILLE CHRISTOFORIDIS.

Madame CHRISTOFORIDIS et Monsieur DURGNAT sont élus scrutateurs suppléants à l'unanimité.

16.- ELECTION D'UN HUISSIER

Madame Martine RUCHET propose Madame Ariane CART.

Madame CART est reconduite dans sa fonction à l'unanimité.

17.- NOMINATION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Madame la Présidente informe que suite aux résultats des dernières élections, la répartition des sièges au Conseil communal est de

- Entente Leysenoude : 20 sièges
- Groupement des Intérêts de Leysin : 15 sièges
- Forum Socialiste : 10 sièges

et propose la répartition suivante pour la Commission de Gestion, la Commission des Finances, la Commission de recours en matière d'imposition et d'informatique et la Commission chargée de contrôler le suivi de l'équipement du domaine touristique en vue d'un enneigement mécanique :

- Entente Leysenoude : 3 membres
- Groupement des Intérêts de Leysin : 2 membres
- Forum Socialiste : 2 membres

Madame la Présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Commission de Gestion

Les membres suivants sont nommés pour un an :

Entente Leysenoude	:	Mme Gabrielle GUIGNARD M. Max KNECHT M. Yvan TAUXE
Groupement des Intérêts de Leysin	:	M. Jacky BONELLI Mme Diana MELLY
Forum Socialiste	:	M. Jean-Pierre DULEX M. Bernard GRANDJEAN

Commission des Finances

Sont nommés pour cinq ans :

Entente Leysenoude	:	M. André HEFTI M. Silvano MELI M. Vincent MOTTIER
Groupement des Intérêts de Leysin	:	Mme Isabelle MERMOD GROSS M. Jean-Robert NEVEU
Forum Socialiste	:	M. Jacques MANIGLEY Mme Martine RUCHET

Commission de recours en matière d'imposition et d'informatique

Sont nommés pour cinq ans les mêmes membres que la Commission des Finances.

18.- NOMINATION DE LA COMMISSION CHARGÉE DE CONTROLER LE SUIVI DE L'EQUIPEMENT DU DOMAINE TOURISTIQUE EN VUE D'UN ENNEIGEMENT MECANIQUE

Sont nommés pour cinq ans :

Entente Leysenoude	:	M. Christian BRIDE M. Richard CALDERINI M. René PAVILLARD
Groupement des Intérêts de Leysin	:	M. Jean-Frédéric TISSOT M. Lawrence WARE
Forum Socialiste	:	Mme Anne-Sylvie GAY M. Adrien ZANARELLI

19.- FIXATION DES AMENDES ET JETONS

Monsieur Jean-Robert NEVEU, au nom du Groupement des Intérêts de Leysin, propose les modifications suivantes en vue de l'augmentation des amendes et jetons de présence pour la législature 2006 – 2011 :

Président	de	fr. 500.--	à	fr. 1'000.--	
Secrétaire	de	fr. 4'000.--	à	fr. 4'500.--	
Huissier		fr. 1'000.--		fr. 1'000.--	sans changement
Président de commission	de	fr. 20.--	à	fr. 25.--	
Rapporteur de commission	de	fr. 20.--	à	fr. 25.--	
Membre de commission	de	fr. 10.--	à	fr. 15.--	
Membre du Conseil		fr. 10.--		fr. 10.--	sans changement
Membre du Bureau électoral	de	fr. 10.--	à	fr. 15.--	les 2 premières heures
			+	fr. 10.--	les heures suivantes
Amendes		fr. 50.--		fr. 50.--	sans changement

La proposition de Monsieur NEVEU est acceptée par 22 OUI, 13 NON et 4 abstentions.

Madame TISSOT a le plaisir de remettre des fleurs à Madame Marie-José JULMI-BOLLEA, nouvelle Municipale, ainsi qu'à Mesdames Nicole MANIGLEY, Secrétaire et Ariane CART, Huissière, en remerciement du travail accompli durant la dernière législature.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic, félicite Madame TISSOT pour sa brillante élection et lui remet également des fleurs.

20.- INTERMEDE MUSICAL

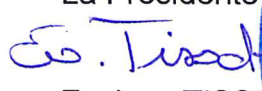
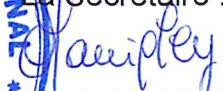
L'EMLO est invitée à nous laisser partager un dernier moment de divertissement.

Avant de clore la séance, Madame la Présidente remercie toutes les personnes présentes, Madame CART, Huissière, ainsi que les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Elle souhaite à tous un bon été et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 16h30.

Leysin, le 14 juin 2006

Pour le Conseil communal :
 La Présidente : 
 Evelyn TISSOT
 La Secrétaire : 
 Nicole MANIGLEY

